LBPAM ISR ACTIONS EURO LARGE CAP MH

RAPPORT MENSUEL AU 30 MAI 2025

Robin Richermo

Objectif d'investissement

L'objectif du FCP est double :- Chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence MSCI EMU (dividendes inclus), tout en cherchant à respecter un écart de suivi de 4% maximum sur un horizon annuel- Mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	**43,59 M€**
VL part MH	**3 674,59 €**

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*	
MSCI Emu Net Return Eur Index	100%

* Depuis le 2 janvier 2014

Caractéristiques	
Date de création	04/12/2002
Date de 1ère VL de la Part	04/12/2002
Durée minimale de placement recommandée	> 5 ans
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Eligible au PEA	Non
Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part MH	FR0007078480
Ticker Bloomberg part MH	FEDEACT FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	12h00
Heure limite de passage d'ordre	Néant
Ordre effectué à	Cours inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	non décimalisé
Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,2445% TTC Actif net
Commissions de surperformance	Néant
Commission de souscription	6,00% maximum
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™ Eurozone Large-Cap Equity ★★★ Au 30/04/2025

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™ Au 31/08/2024

NOTATION QUANTALYS™ Actions Zone Euro ★★★★★ Au 31/07/2024

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque plus faible — Risque plus élevé

Performances arrêtées au 30 mai 2025

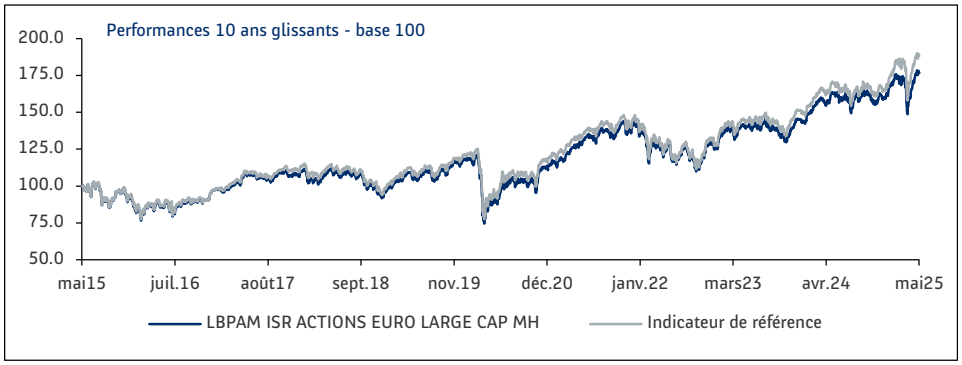

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	10,35%	5,69%	9,61%	37,79%	84,25%	76,73%
Indicateur de référence	13,69%	5,56%	12,06%	44,48%	87,29%	88,13%
Ecart	-3,34%	0,13%	-2,45%	-6,69%	-3,03%	-11,40%

PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC		10,36%	16,29%	-11,84%	24,19%	-2,73%
Indicateur de référence		9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%
Ecart		0,87%	-2,49%	0,63%	2,03%	-1,71%

PERFORMANCES ANNUALISÉES			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC			9,61%	11,28%	13,00%	5,86%
Indicateur de référence			12,06%	13,05%	13,37%	6,52%
Ecart			-2,45%	-1,77%	-0,37%	-0,66%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE		sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC		18,04%	15,87%	14,60%	16,44%	18,09%
Volatilité de l'indicateur de réf.		18,86%	16,56%	15,27%	16,83%	18,22%
Tracking error		2,00%	2,55%	1,84%	1,58%	1,44%
Ratio de Sharpe		1,18	0,41	0,58	0,70	0,29
Ratio d'information		-3,14	-0,96	-0,96	-0,23	-0,46
Bêta		-	0,95	0,95	0,97	0,99

Données calculées sur le pas de valorisation.

			Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale 10 ans			38,66%	19/02/2020	18/03/2020	358 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par le tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Conformément à son objectif de gestion, le portefeuille a été constitué en sélectionnant, à partir de données issues du consensus des analystes financiers, les titres présentant les meilleurs profils relatifs en termes de croissance attendue des résultats, de visibilité et d'évaluation, tout en intégrant des critères extra-financiers. Les expositions pays, devises et sectorielles sont assez proches de celles de l'indice de référence, tout en respectant les exclusions du Label ISR.

A fin Mai les valeurs les plus surpondérées sont Tenaris S.A. (Milan), Henkel AG & Co. KGaA, Enel SpA, Schneider Electric SE, Iberdrola SA. Les valeurs les plus sous-pondérées sont TotalEnergies SE, E.ON SE, Koninklijke Ahold Delhaize N.V., Amadeus IT Group SA Class A, Deutsche Boerse AG.

La plus forte surpondération est de 1.18% et la plus forte sous-pondération est de -1.95%

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

LBPAM ISR ACTIONS EURO LARGE CAP MH

100% Msci Emu Net Return Eur Index

30 mai 2025

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

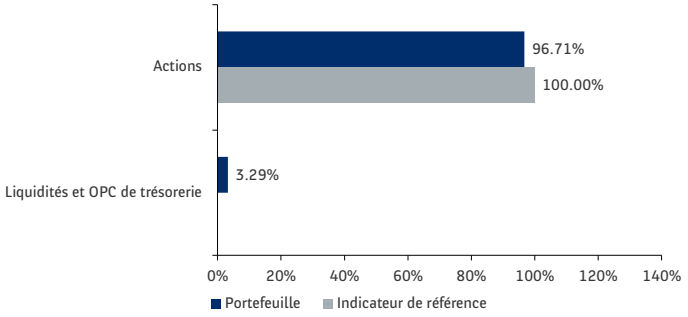

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	115
Exposition globale	96,71%
Risque spécifique (1 an)	1,90%
Risque systématique (1 an)	15,70%
Poids des 10 premiers titres	28,92%
Poids des 20 premiers titres	45,51%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme	3,25%
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme	1,02%

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
SAP SE	Technologies de l'information	Allemagne	4,90%
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	Pays-Bas	4,63%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	3,23%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	2,69%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Consommation discrétionnaire	France	2,57%
ALLIANZ SE	Produits financiers	Allemagne	2,35%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Services de communication	Allemagne	2,19%
IBERDROLA SA	Services collectifs	Espagne	2,19%
SANOFI SA	Soins de santé	France	2,08%
L'OREAL SA	Produits de première nécessité	France	2,08%

PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf	Ecart
TENARIS SA	1,29%	0,11%	1,18%
HENKEL AG & CO KGAA	1,15%	0,33%	0,82%
ENEL SPA	1,73%	1,15%	0,57%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,69%	2,12%	0,57%
IBERDROLA SA	2,19%	1,64%	0,55%

PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf	Ecart
TOTALENERGIES SE	-	1,95%	-1,95%
E.ON SE	-	0,61%	-0,61%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	-	0,60%	-0,60%
AMADEUS IT GROUP SA	-	0,58%	-0,58%
DEUTSCHE BOERSE AG	0,37%	0,94%	-0,56%

RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *

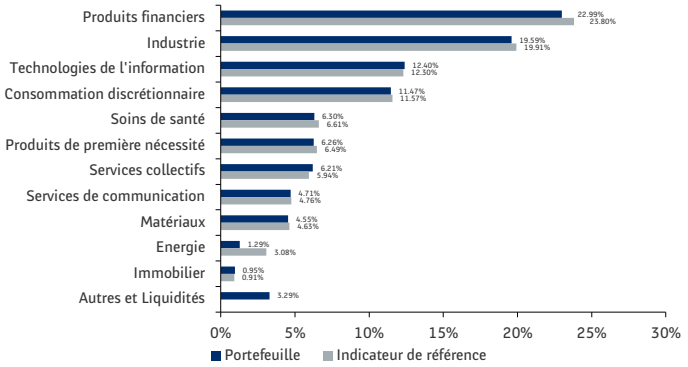

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *

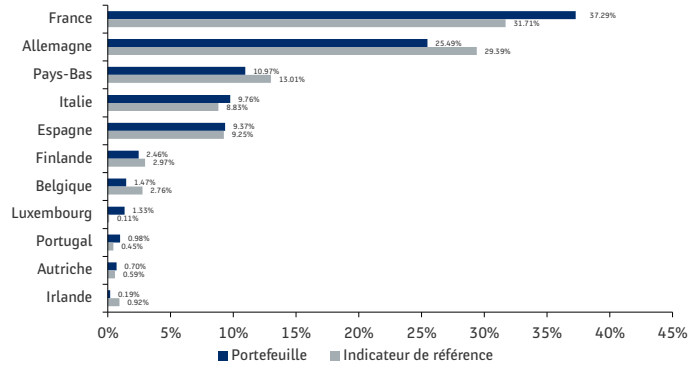

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *

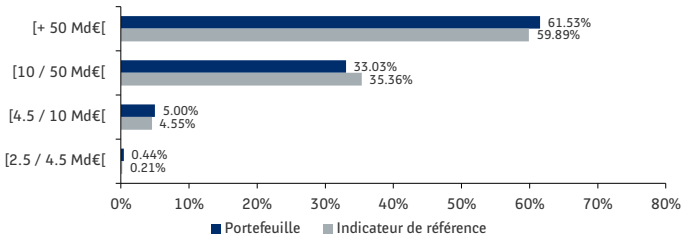

RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *

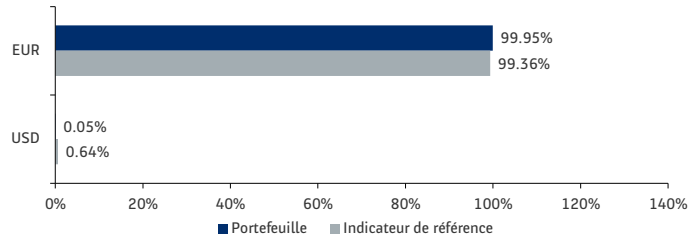

*** Réalisé par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités regroupe les liquidités et les OPC non traités par transparence.**

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBPAM ISR ACTIONS EURO LARGE CAP MH

RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 MAI 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note[1]
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,66
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité[2]	7,58

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

[1] L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

[2] L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - **G**ouvernance Responsable	**6,91**	100,0%	**6,73**	100,0%	
R - Gestion Durable des **R**essources	**6,93**	100,0%	**6,49**	100,0%	Univers de comparaison
E - Transition **E**nergétique	**7,40**	100,0%	**7,07**	100,0%	
T - Développement des **T**erritoires	**7,31**	100,0%	**6,82**	100,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT

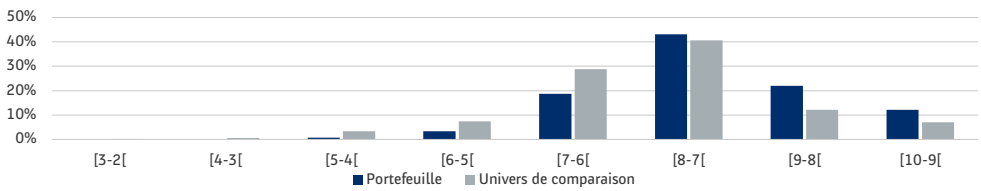

Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
EDP SA	0,6%	10,00	8,1%	30,9%	30,1%	30,9%
KLEPIERRE SA	0,4%	10,00	9,8%	28,1%	35,9%	26,2%
ACCIONA SA	0,4%	9,93	6,3%	30,2%	35,0%	28,5%
GECINA SA	0,3%	9,88	18,2%	25,2%	38,1%	18,6%
COVIVIO SA/FRANCE	0,3%	9,85	20,5%	28,1%	27,9%	23,5%

LBPAM ISR ACTIONS EURO LARGE CAP MH

RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 MAI 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	73,2%	35,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	70,1%	65,6%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Social	Portefeuille	Comparable
Manque de diligence raisonnable	5,4%	6,6%
Taux de Couverture	93,3%	93,9%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1

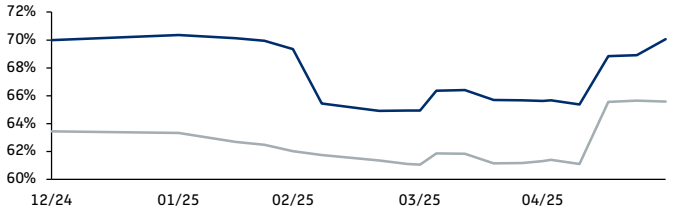

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2

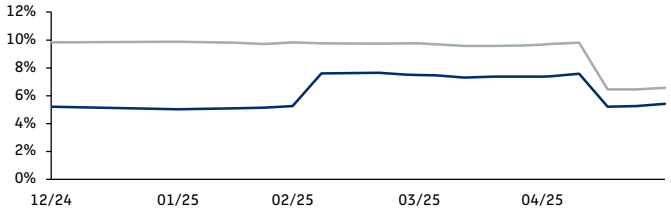

Portefeuille Benchmark

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Manque de diligence raisonnable Source(s) : MSCI	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme.	% AUM

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :
- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings).
La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :
- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.